

094-219400488-20171127-2486-2017-DE

Date de télétransmission: 04/12/2017

Date de réception Préfecture : du/12/2017

Mairie de Marolles-en-Brie Place Charles de Gaulle 94440 Marolles-en-Brie

EXTRAIT DU REGISTRE DES **DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Délibération n° 2486/2017

Objet: Commissions et sous-commissions municipales permanentes - Remplacement des membres démissionnaires

Conseillers en exercice :

27 Présents: 19 Pouvoirs: 5

Absents: 3

Votants: 24

L'an deux mil dix-sept, le 24 novembre à 20 h 30,

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 17 novembre 2017, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Sylvie GERINTE, Maire,

Présents: Sylvie GERINTE, Maire.

Jean-Michel CARIGI, Marie-Paule BOILLOT, Pierre BORNE, Danielle METRAL, Arlette LEPARC adjoints au Maire.

Joseph DUPRAT, Jean-Luc DESPREZ, Joël VILLAÇA, Nathalie BOIXIERE, Alexandre RICHE, Magali OLIVE, Martine HARBULOT, Dominique GOYER, Claude-Olivier BONNEFOY, Dominique MAIGNAN, Raymond CANTAREL, Maryse MATHIEU, Samantha CRISIAS, conseillers municipaux.

Absents représentés : Alain BOUKRIS pouvoir à Jean-Michel CARIGI.

Bernard KAMMERER pouvoir à Sylvie GERINTE.

Marie-France PELLETEY pouvoir à Danielle METRAL.

Florence TORRECILLA pouvoir à Alexandre RICHE.

Virginie LECARDONNEL pouvoir à Marie-Paule BOILLOT.

Absents: Alphonse BOYE, Hakima OULD SLIMANE,

Fabrice LEVEAU.

Madame Nathalie BOIXIERE a été nommée secrétaire de séance.

Vu l'article L.2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération 2240/2014 du 16 décembre 2014 du conseil municipal de Marolles-en-Brie relative à la représentation du conseil municipal dans les différentes commissions ;

Vu la délibération 2474/2017 du 26 septembre 2017 du conseil municipal de Marolles-en-Brie portant installation de cinq nouveaux conseillers municipaux;

Vu la délibération 2486/2017 en date du 21 novembre 2017 modifiant le règlement intérieur du Conseil Municipal de Marolles-en-Brie et fixant le nombre des commissions et sous-commissions municipales permanentes ainsi que le nombre de leurs représentants;

Considérant que, suite à la recomposition du conseil municipal, il est devenu nécessaire de revoir les représentations au sein des commissions et sous-commissions municipales permanentes ;

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

A la majorité, 21 voix pour et 3 voix contre (Martine HARBULOT, Raymond **CANTAREL, Maryse MATHIEU):**

ARTICLE 1 : APPOUVE et ENTERINE la représentation du conseil municipal dans les différentes commissions et sous-commissions municipales permanentes comme suit :



COMMISSIONS MUNICIPALES NOMBRE DE MEMBRES PERMANENTES Le maire, président de droit 9 membres conseillers municipaux 6 pour le groupe « Ensemble Pour l'Avenir de Marolles » : Jean-Michel CARIGI, Joël VILLAÇA, Nathalie BOIXIERE, Marie-Paule BOILLOT, Cadre de vie Dominique MAIGNAN, Alexandre RICHE, 1 pour le groupe « Préservons Marolles » : Martine HARBULOT, 1 pour le groupe « Les indépendants » : Jean-Luc DESPREZ, 1 pour le groupe « Marolles Qualité village » : Samantha CRISIAS. Le maire, président de droit 9 membres conseillers municipaux 6 pour le groupe « Ensemble Pour l'Avenir de Marolles » : Marie-Paule BOILLOT, Pierre BORNE, Alphonse BOYE, Virginie LECARDONNEL, Jean-Finances et marchés publics Michel CARIGI, Dominique GOYER, 1 pour le groupe « Préservons Marolles » : Martine HARBULOT, 1 pour le groupe « Les indépendants » : Joseph DUPRAT, 1 pour le groupe « Marolles Qualité village » : Samantha CRISIAS. Le maire, président de droit 9 membres conseillers municipaux 6 pour le groupe « Ensemble Pour l'Avenir de Marolles » : Pierre BORNE, Communication et nouvelles Alphonse BOYE, Claude-Olivier BONNEFOY, Joël VILLAÇA, Jean-Michel technologies CARIGI, Magali OLIVE, 1 pour le groupe « Préservons Marolles » : Raymond CANTAREL, 1 pour le groupe « Les indépendants » : Jean-Luc DESPREZ, 1 pour le groupe « Marolles Qualité village » : Pas de candidat. Le maire, président de droit 9 membres conseillers municipaux 6 pour le groupe « Ensemble Pour l'Avenir de Marolles » : Danielle Enfance-jeunesses-scolaire METRAL, Magali OLIVE, Nathalie BOIXIERE, Florence TORRECILLA, Ages de la vie) Dominique GOYER, Bernard KAMMERER, 1 pour le groupe « Préservons Marolles » : Maryse MATHIEU, 1 pour le groupe « Les indépendants » : Hakima OULD SLIMANE, 1 pour le groupe « Marolles Qualité village » : Samantha CRISIAS. Le maire, président de droit 9 membres conseillers municipaux 6 pour le groupe « Ensemble Pour l'Avenir de Marolles » : Alain BOUKRIS, Danielle METRAL, Arlette LEPARC, Marie-France PELLETEY, Dynamique de la ville Alphonse BOYE, Florence TORRECILLA, 1 pour le groupe « Préservons Marolles » : Raymond CANTAREL, 1 pour le groupe « Les indépendants » : pas de candidat, 1 pour le groupe « Marolles Qualité village » : pas de candidat. Le maire, président de droit 9 membres conseillers municipaux 6 pour le groupe « Ensemble Pour l'Avenir de Marolles » : Danielle METRAL, Pierre BORNE, Alphonse BOYE, Magali OLIVE, Florence Culture TORRECILLA, Nathalie BOIXIERE, 1 pour le groupe « Préservons Marolles » : Martine HARBULOT, 1 pour le groupe « Les indépendants » : Hakima OULD SLIMANE, 1 pour le groupe « Marolles Qualité village » : pas de candidat. Le maire, président de droit 9 membres conseillers municipaux 6 pour le groupe « Ensemble Pour l'Avenir de Marolles » : Arlette LEPARC, Marie-France PELLETEY, Alphonse BOYE, Claude-Olivier Associations et sport BONNEFOY, Virginie LECARDONNEL, Alexandre RICHE, 1 pour le groupe « Préservons Marolles » : Maryse MATHIEU, 1 pour le groupe « Les indépendants » : Joseph DUPRAT, 1 pour le groupe « Marolles Qualité village » : Samantha CRISIAS.



Accusé de réception en Préfecture : 034-213400488-20171127-2486-2017-DEDate de télétransmission : 04/12/2017Date de réception Préfecture : 04/12/2017

SOUS-COMMISSIONS MUNICIPALES	NOMBRE DE MEMBRES
Urbanisme Rattachée à la commission municipale permanente du cadre de vie	Le maire, président de droit 9 membres conseillers municipaux 6 pour le groupe « Ensemble Pour l'Avenir de Marolles » : Jean-Michel CARIGI, Marie-Paule BOILLOT, Alain BOUKRIS, Joël VILLAÇA, Dominique MAIGNAN, Nathalie BOIXIERE, 1 pour le groupe « Préservons Marolles » : Martine HARBULOT, 1 pour le groupe « Les indépendants » : Joseph DUPRAT, 1 pour le groupe « Marolles Qualité village » : Samantha CRISIAS.
Travaux Rattachée à la commission municipale permanente du cadre de vie	Le maire, président de droit 9 membres conseillers municipaux 6 pour le groupe « Ensemble Pour l'Avenir de Marolles » : Jean-Michel CARIGI, Joël VILLAÇA, Alain BOUKRIS, Virginie LECARDONNEL, Dominique MAIGNAN, Alexandre RICHE, 1 pour le groupe « Préservons Marolles » : Martine HARBULOT, 1 pour le groupe « Les indépendants » : Jean-Luc DESPREZ, 1 pour le groupe « Marolles Qualité village » : pas de candidat.

ARTICLE 2 : DIT que toutes les commissions et sous-commissions sont présidées par le Maire ;

ARTICLE 3: PRECISE que les nominations prennent effet dès que le Maire a donné lecture des résultats de l'appel à candidature,

ARTICLE 4 : DIT que la présente délibération modifie la délibération 2240/2014.

CERTIFIE CONFORME MAROLLES-EN-BRIE, le 27 novembre 2017.

Sylvie GERINTE, Maire de Marolles-en-Brie. Acte à classer

2486-2017

1

3

4

En préparation

En attente retour Préfecture

> AR reçu <

Classé

Identifiant FAST:

ASCL_2_2017-12-04T12-11-54.00 (MI208541971)

Identifiant unique de l'acte :

094-219400488-20171127-2486-2017-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte :

Commissions et sous-commissions municipales - remplacement des membres démissionnaires

Date de décision :

27/11/2017

anchtes Certifié

Nature de l'acte :

Délibération

Matière de l'acte :

5. Institutions et vie politique

5.2. Fonctionnement des assemblees

5.2.2. fonctionnement commissions municipales

5.2.2.1. commissions municipales

Acte:

2486-2017 Com. et sous-com. municipales permanentes - Remplacement.PDF

Classer

Annuler

Préparé **Transmis** Date 04/12/17 à 12:11

Par MARQUES Christine

Date 04/12/17 à 12:11

Par MARQUES Christine

Accusé de réception

Date 04/12/17 à 12:16